

rue Charlot, 45; Lefebvre de Fourcy, professeur, rue d'Enfer, 14; Chambert, propriétaire, quai Bourbon, 43; Perret, carrossier, rue Cadet, 11; Legriel, propriétaire, rue de la Corneille, 35; Gossart, notaire, rue Richelieu, 29; Christophe, bijoutier, rue Montmartre, 76; Bocage, huissier, rue de Sévres, 2; Quoniam, propriétaire, rue du Faubourg-du-Temple, 119; Roland-Gosselin, agent de change, à Châteaux; Thiery, propriétaire, rue d'Angoulême, 17; Dufloy, courtier de commerce, rue de Provence, 6; Dalligny, propriétaire, rue Lafitte, 46; Jean Jacquet, docteur en médecine, rue des Grands-Augustins, 27; Pottet, docteur en médecine, rue de l'Odéon, 36; Hamard, courtier de commerce, rue Vivienne, 57; Ternaux, maître des requêtes, rue Saint-Lazare, 21; Hubert, ingénieur civil, rue de l'Ouest, 28; Clavé, quincaillier, rue de Seine, 79; Grignon, fabricant de bronzes, rue d'Anjou, 45; Latsague, marchand de couleurs, rue Saint-Martin, 53; Dellac, avocat, rue du Cloître-Notre-Dame, 20; Verdier, fabricant de gants, rue des Deux-Portes, 42; Bontemps, propriétaire, rue des Prêcheurs, 10; Fouet, marchand de toiles, rue Saint-Honoré, 298; Fould, banquier, rue Bergère, 10; Oudot, marchand de bois, rue de Valenciennes, 93.

DEPARTEMENTS. — MORBIHAN (Pontivy). — Nous avons parlé, dans la

Gazette des Tribunaux du 25 juin, des désordres qui avaient eu lieu à Pontivy. Le Lorientais du 27 juin publie les détails suivants : « Mercredi, jeudi et vendredi derniers étaient trois jours de foire à Pontivy; les habitants des campagnes n'y sont pas venus; la ville est en émoi; on craint que les cultivateurs persistent à ne pas apporter leurs denrées sur le marché; ce qui serait une perte immense pour la ville, pour les petits marchands, pour le commerce local enfin, qui souffrirait immensément d'un pareil état de choses. » Samedi dernier, cinq compagnies du 4^e de ligne, commandées par un chef de bataillon, sont venues renforcer la garnison; on attend un escadron du 8^e chasseurs de Nantes, et la gendarmerie des environs se porte sur la ville. Plaise à Dieu qu'aucune collision n'ait lieu! La prudence et la sagesse de nos magistrats nous donnent de la confiance; mais la position est critique et ne peut se prolonger ainsi. » Notre correspondant ajoute : « Lundi matin, à cinq heures, les cris d'un homme arrêté sous les fenêtres du maire réveillèrent ce magistrat. Parmi d'autres propos injurieux, il entendit proférer cette menace : Il faut mettre le feu chez ce gueux-là. » Le maire s'habilla à la hâte, descend dans la rue, mais ne rencontre personne : des voisins lui désignèrent

le chemin que cet individu avait pris; en quelques minutes le maire l'avait atteint, et le somma d'avoir à se rendre au poste de l'Hôtel-de-Ville. » Mais l'homme aux menaces, armé d'un bâton noueux, se précipita comme un furieux sur le maire. Heureusement, se serré de très près par ce magistrat, il ne put faire usage de son arme; mais il lança de vigoureux coups de poings et faisait jouer des ongles longs et terreaux qui sillonnèrent profondément la poitrine du maire. Sa chemise fut mise en lambeaux; mais il tint bon, et avec l'aide de deux soldats qui passaient par hasard, il put faire conduire ce forcené en lieu de sûreté. » PARIS, 1^{er} JUILLET. — La Commission de la Chambre des pairs chargée du projet de loi sur les prisons, s'est réunie plusieurs fois; elle touche au terme de ses travaux. Quelques uns de ses membres ont proposé des modifications importantes à l'effet d'établir une corrélation entre notre Code pénal et le nouveau régime des prisons. M. Rossi sera, dit-on, nommé rapporteur. Ce soir, à l'Opéra-Comique, pour la rentrée de Mme Anna Thillon dans Cagliostro, et le Déserteur. Librairie, Beaux-Arts, Musique. — Les Vrais Mystères de Paris, par Vidocq, ancien chef

de la police de sûreté, qui à son tour a voulu écrire tout ce qu'il avait vu, et peindre avec exactitude les hommes au milieu desquels il a vécu, viennent d'être mis en vente par l'éditeur A. Cadot : c'est une bonne fortune pour les abonnés des cabinets de lecture. — Le plus bel éloge que l'on puisse faire de la Tenue des Livres que vient de publier M. Hippolyte Vannier est assurément l'extrait suivant de la lettre qu'il vient de recevoir de M. Régnier aîné, professeur à l'école supérieure de la ville de Paris : « Je vais la mettre en pratique à l'école supérieure de la ville de Paris, comme la meilleure méthode de tenue des livres qui ait paru jusqu'à ce jour. » — La vogue s'attache aux nouveaux pianos de M. Henri Herz, qui ont figuré avec tant d'avantage, et qui ont été l'objet d'un rapport des plus favorables à l'Institut, dans sa séance du 18 mai. Ces pianos sont touchés aujourd'hui de préférence par les grands pianistes. Ce sont, en même temps, des instruments de concert et des instruments de salon. Spectacles du 2 juill. OPÉRA. — La Jeunesse de Henri V, le Mari à la Campagne. OPÉRA-COMIQUE. — Les Deux Voleurs, Cagliostro. VAUDEVILLE. — Le Client, les Mémoires, Dagobert. VARIÉTÉS. — Les Anglais, la Fille de l'Avare, Jaquot. GYMNASSE. — Premières Amours, les Fées de Paris, Malvina. PALAIS-ROYAL. — La Part, Cravachon, Mme Camus, Jocrisse. PORTA-SAINTE-MARTIN. — 1844 et 1844, le Songe. GAITÉ. — Tout pour de l'Or. AMBIGU. — Le Rôleur, Fabio.

EN VENTE, tomes 3 et 4, chez A. CADOT, éditeur, rue de la Harpe, 16; et à Berlin, à la librairie WOSS. — Deux volumes in octavo. Prix : 15 francs. LES VRAIS MYSTÈRES DE PARIS, PAR VIDOCQ.

LA TENUE DES LIVRES CHEZ LANGLOIS ET LECLERCQ, RUE DE LA HARPE, 84, ET CHEZ L'AUTEUR, RUE RAMBUTEAU, 15. Telle qu'on la pratique RÉGULIÈREMENT DANS LE COMMERCE ET DANS LA BANQUE, À L'USAGE DES ÉCOLES ET DE TOUTS CEUX QUI VEULENT BIEN CONNAÎTRE CETTE SCIENCE, Par HIPPOLYTE VANNIER, professeur de comptabilité, auteur des Notions d'Arithmétique commerciale et de plusieurs ouvrages d'enseignement adoptés par l'Université. — Prix de la Méthode : 3 fr., et par la poste, 3 fr. 65 c.

MAISON HENRI HERZ, FACTEUR DU ROI, RUE DE LA VICTOIRE, 38. Approuvés par l'Institut royal de France. — BREVET D'INVENTION 1844. — Garantie de trois ans. PETITS PIANOS A QUELQUES PIANOS DROITS. Nouveau système à cordes obliques, 6 octaves trois quarts, 2 pédales, 3 cordes. Cordes verticales, nouveau modèle; 6 octaves 3/4, 2 pédales 3 cordes. PRIX NET, SANS AUCUNE REMISE, 1,600 FRANCS. PRIX NET, SANS AUCUNE REMISE, 700 FR.

SOCIÉTÉ ŒNOPHILE. Maison de confiance fondée en 1837. RUE MONTMARTRE, 171 (près le boulevard), et RUE DE L'ODÉON, 30. Vins en cercles, vins en bouteilles. Vins ordinaires et d'entremets de Bourgogne, Bordeaux et Macon, en pièces, en fûts et à la bouteille (rendus franco) à domicile, au prix de 45 c., 55 c., 65 c. la bouteille; 80, 90 et 100 fr. la feuille; 125, 145 et 165 fr. la pièce. Pour les personnes qui habitent la BANLIEUE et la PROVINCE les prix annoncés sont réduits des droits d'octroi de Paris, soit 43 fr. par pièce, et 26 fr. par feuille. — Dans la banlieue l'administration fait des envois en paniers de 80 bouteilles; pour la province les expéditions ne se font qu'en fûts. Dans ce cas il suffira d'envoyer un bon sur la poste ou un mandat sur Paris au directeur de la Société œnophile, qui fera parvenir la demande par le rouleau ou par tout autre voie plus économique qui serait indiquée. (Les frais de transport ne sont pas à la charge de l'administration.)

Maladies Secrètes. TRAITEMENT DU DOCTEUR CH. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, breveté du Gouvernement Français, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc. Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables sont des preuves non équivoques de sa supériorité incontestable sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour. Avant cette découverte, on avait à désirer un remède qui agit également sur toutes les constitutions, qui fit sentir dans ses effets exemptés de tous inconvénients qu'on reprochait avec justice aux préparations mercurielles. Rue Montorgueil, n. 21. Conditions garanties tout les jours. TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE. (AFFRANCHIR.)

COPISTE ÉLECTRO-CHIMIQUE. NOUVEAU SYSTÈME BREVETÉ POUR LA COPIE DES LETTRES Sans presse avec registre. Prix : 10 fr. et au-dessus, 30, rue du Mail, à Paris. FONDERIES DE VAUCLUSE. MM. les actionnaires de cette Compagnie sont convoqués en assemblée générale, conformément à l'article 28 des statuts, au domicile de M. de COURCUFF, rue Richelieu, n. 97, pour le vendredi 26 juillet 1844, à midi, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. François-Louis DE PÉREY, liquidateur de ladite société, aujourd'hui décédé. MM. les actionnaires sont priés instamment de se rendre exactement à cette assemblée générale.

Etude de Me Félix LEGRAS, avoué à Paris, rue Richelieu, 60. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o DE LA FERME DE CHAVRES. Avec bâtiments, grange, cour, potager, clos, et 57 pièces de terre en dépendant. Le tout contenant environ 59 hectares 81 ares 1 centiares, situés communes de Vanthenne, canton de Crépy, arrondissement de Senlis (Oise). Sur la mise à prix de 95,000 francs. 2^o D'UNE PIÈCE DE PRÉ. Contenant environ 6 hectares 36 ares, 57 centiares, située dans la prairie de St-Germain-lès-Arpanon, arrondissement de Corbeil Seine-et-Oise. Sur la mise à prix de 25,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A M. Le Gras, avoué à Paris, rue Richelieu, 60; 2^o A M. Lacroix, avoué à Paris, rue Ste-Anne, 51 bis; 3^o A M. Randouin, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 28; 4^o A M. Ducloux, notaire à Paris, rue de Choiseul, 8; 5^o A M. Fremy, notaire à Paris, rue de Lille, 11.

Etude de Me L. MARTIN, successeur de M. GANGNERON, avoué à Bourges, rue d'Auron. Adjudication, le vendredi 12 juillet 1844, par suite de licitation entre majeurs, en l'audience des criées du Tribunal de première instance de Bourges, deux heures de relevée, au Palais-de-Justice, de la TERRE DE THÉRIEUX (Cher). Cette terre est placée sur le chemin de fer de Paris, sur le centre de la France, entre Bourges et Nevers. Elle se compose sommairement : 1^o De la maison de maître avec ses réserves et dépendances; 2^o Du grand domaine du Grand-Thérieux; 3^o Du petit domaine du Grand-Thérieux; 4^o Des moulins à eau et à vent, et d'une location de Thérieux; 5^o Du domaine et des locations du Petit Thérieux; 6^o Des terres, jardins, chenilles et pâturages, dépendant de la terre, autres que les dépendances de la réserve; 7^o Des arbres plantés sur ces terrains; 8^o Des prés de ladite terre; 9^o Enfin, des peupliers plantés dans ces prés. Le tout d'un seul tenant, situé dans les communes d'Auron, Farges et Savigny-en-Saunoy, canton de Bangy, arrondissement de Bourges, département du Cher. Et d'une contenance de 450 hectares environ, non compris la réserve et la superficie des bâtiments. Mise à prix, 197,312 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A M. L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges, à Bourges, rue d'Auron; 2^o A M. Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 3^o A M. Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 4^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, le 13 juillet 1844, une heure de relevée, D'UNE MAISON sise à Paris, rue de la Cité, 24. Mise à prix, 60,000 francs. Produit, 6,600 francs. S'adresser pour les renseignements : 1^o A M. Eug. GENESTAL, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 35.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me L. MARTIN, successeur de M. GANGNERON, avoué à Bourges, rue d'Auron. Adjudication, le vendredi 12 juillet 1844, par suite de licitation entre majeurs, en l'audience des criées du Tribunal de première instance de Bourges, deux heures de relevée, au Palais-de-Justice, de la TERRE DE THÉRIEUX (Cher). Cette terre est placée sur le chemin de fer de Paris, sur le centre de la France, entre Bourges et Nevers. Elle se compose sommairement : 1^o De la maison de maître avec ses réserves et dépendances; 2^o Du grand domaine du Grand-Thérieux; 3^o Du petit domaine du Grand-Thérieux; 4^o Des moulins à eau et à vent, et d'une location de Thérieux; 5^o Du domaine et des locations du Petit Thérieux; 6^o Des terres, jardins, chenilles et pâturages, dépendant de la terre, autres que les dépendances de la réserve; 7^o Des arbres plantés sur ces terrains; 8^o Des prés de ladite terre; 9^o Enfin, des peupliers plantés dans ces prés. Le tout d'un seul tenant, situé dans les communes d'Auron, Farges et Savigny-en-Saunoy, canton de Bangy, arrondissement de Bourges, département du Cher. Et d'une contenance de 450 hectares environ, non compris la réserve et la superficie des bâtiments. Mise à prix, 197,312 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A M. L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué poursuivant, dépositaire d'une copie du cahier des charges, à Bourges, rue d'Auron; 2^o A M. Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 3^o A M. Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 4^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

HOTEL. Situé à Paris, rue de la Cité, 24. Mise à prix, 60,000 francs. Produit, 6,600 francs. S'adresser pour les renseignements : 1^o A M. Eug. GENESTAL, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 35.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Paris, rue de Valenciennes, 10. Adjudication le mercredi 24 juillet 1844, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, une heure de relevée, en deux lots : 1^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. 2^o D'UNE MAISON sise à Paris, rue de Valenciennes, 10. Mise à prix, 100,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^o A Me G. Dubois, avoué, rue de Valenciennes, 10; 2^o A Me L. Martin, successeur de M. Gangneron, avoué à Bourges, rue d'Auron; 3^o A Me Naudin, collicitant, à Bourges, rue de Mules; 4^o A Me Zévoli, collicitant, à Bourges, rue St-Antoine; 5^o A M. Roubo, avoué à Paris, rue Richelieu, 47 bis.